

CONFIDENTIEL

g

Procès-verbal II
de la 14ème séance du Conseil fédéral
du 30 avril 1986

1. Au début de la séance, le Conseil fédéral reçoit M. Arthur Dunkel, Directeur général du GATT, qui fait un tableau de la situation, insistant essentiellement sur l'importance des négociations qui vont s'ouvrir dans le cadre d'un nouveau cycle de négociations commerciales. Pour la première fois, les Etats-Unis n'apparaissent plus comme leadership dans cette opération, étant donné qu'à l'intérieur de ce pays une véritable dichotomie s'est installée entre le Gouvernement qui continue à défendre des thèses non protectionnistes et le Parlement qui devient de plus en plus protectionniste. Si des accords n'arrivent pas à être conclus, les victimes en seront tous les pays autres que les grandes puissances, qu'ils soient développés ou en voie de développement. Ils perdront en effet les possibilités de se défendre face aux Grands. Cette situation place les pays du monde devant l'alternative suivante: ou bien ils établissent un nouveau système de commerce international ou bien c'est l'échec qui entraînera un sauve-qui-peut général et une véritable catastrophe.
M. Dunkel insiste en ce qui concerne la Suisse sur la nécessité absolue pour ce pays de comprendre qu'il ne s'agit plus de mettre au point des systèmes de type Tokyo Round ou Kennedy Round fixant la manière de faire du commerce dans certains secteurs déterminés mais essentiellement de maintenir un système de droit permettant aux moins forts de défendre leurs intérêts. Il est donc indispensable, à ses yeux, que la Suisse sache bien coordonner ses efforts avec ceux de pays, pas forcément voisins d'ailleurs, qui doivent défendre le même type d'intérêts que la Suisse. Une discussion s'engage qui porte essentiellement sur la situation de la Suisse par rapport à l'AELE et aux Communautés européennes. L'indispensable vision de l'ensemble des problèmes est évoquée qui dépasse largement et l'Europe et l'AELE. La Suisse doit donc garder son identité, être solidaire de l'AELE mais aussi maintenir et approfondir ses relations avec d'autres pays du monde. En fin de son exposé M. Dunkel insiste sur le fait qu'à ses yeux, la situation économique de la Suisse est assez bonne, notamment dans le domaine des textiles. Qu'en revanche, en ce qui a trait à l'agriculture, l'ensemble de l'agriculture européenne va être exposée à des problèmes extrêmement difficiles à résoudre en fonction de l'attitude des Etats-Unis. A son sens, il est indispensable de trouver des mesures et de faire des sacrifices pour sauver les agriculteurs et non pas l'agriculture.
Le Conseil étudie ensuite le problème de l'évacuation du Gouvernement
2. en cas de crise et prend certaines décisions sur ce point selon extrait séparé.

Conseil d'administration de la Banque nationale

Le Conseil est réservé face à la proposition du Département des finances qui aurait pour conséquence de supprimer toute représentation



des banquiers privés genevois ou de tous banquiers privés dans ce conseil de plus de 40 membres. Une proposition complémentaire est ainsi demandée au Département des finances.

Discussion

Réponse à la Commission de gestion du Conseil des Etats sur les contrôles de l'administration

Le schéma de réponse de la Chancellerie est adopté en principe.

Discussions à la Maison de Wattenwyl

Aux propositions des partis politiques, le Conseil fédéral ajoute la note sur les perspectives financières établies par le Département des finances et qui sera discutée la semaine prochaine.

Introduction du visa pour les pays d'Afrique du nord

A la suggestion de Mme Kopp, l'objet est renvoyé pour une étude plus approfondie.

Information

M. Aubert: signale que l'Ambassadeur d'URSS a demandé ce matin seulement à 0900h. un rendez-vous à M. Brunner pour aujourd'hui à 1500h. Il semble qu'il veuille parler de l'accident nucléaire survenu en Ukraine. M. Brunner a reçu mandat de faire des critiques sévères à l'Ambassadeur d'URSS, tant il apparaît inadmissible que 6 jours après l'accident seulement cette ambassade prenne la peine d'informer les pays qui pourraient être touchés par le nuage radioactif. M. Aubert aimerait savoir si le Conseil fédéral accepterait, dans l'hypothèse où l'Ambassadeur d'URSS nous demandait une aide de spécialistes suisses, qu'on accorde cette aide. Le Conseil est en principe d'accord. M. Egli complète cette information en disant que la centrale d'alarme AC n'a encore enregistré aucune augmentation de la radioactivité en Suisse. M. Schlumpf insiste sur le fait que les services de sécurité atomique suisse prétendent que cet accident n'aurait pas pu se produire en Suisse, compte tenu de nos systèmes de confinement des réacteurs atomiques.

M. Furgler: se réfère à une interview donnée par M. Stich dans laquelle il aborde les problèmes de la politique agricole du Conseil fédéral. Il estime que de telles

interviews fournissent des armes aux journalistes qui, jour après jour, attaquent le Conseil fédéral. Et il souhaite que ses collègues se montrent extrêmement attentifs dans ce domaine.

- Voudrait savoir si ses collègues des Affaires étrangères ou du Département militaire ont été informés d'un éventuel contrat entre la firme Pilatus et l'Irak. Il fournira une information complémentaire lorsqu'il l'aura.

M. Schlumpf:

a été invité par la Chancellerie du canton de Vaud comme hôte d'honneur à l'exposition des transports publics qui se tiendra au Comptoir suisse. Etant donné que Mme Kopp sera la représentante du Conseil fédéral à la journée officielle, il se demande s'il peut accepter cette invitation. L'objet est renvoyé d'une semaine pour que l'on puisse examiner s'il y a eu des précédents.

M. Stich:

signale la décision prise par la Commission des finances du Conseil des Etats relative à la surtaxe sur les carburants. Il insiste sur les positions contradictoires de certains parlementaires et annonce que si le projet devait tomber, et par conséquent la Confédération être privée de certaines ressources, il envisage d'arrêter l'opération de décentralisation de l'administration fédérale et le dira le cas échéant. Le Conseil fédéral décidera ultérieurement sur ces diverses hypothèses.

M. Buser:

- signale que le Parlement reçoit une délégation parlementaire de Suède. M. Sauvant souhaite recevoir cette délégation d'une vingtaine de personnes et demande au Conseil fédéral de l'inviter au Lohn. Le Conseil invitera lui-même et organisera lui-même cette invitation. M. Sauvant sera informé dans ce sens par M. Buser.
M. Furgler représentera le Conseil fédéral.
- Rappelle aux Conseillers fédéraux qu'ils doivent annoncer leurs souhaits pour assister à des concerts du Festival de Lucerne.

3003 Berne, 5 mai 1986 FC/K1

CHANCELLERIE FEDERALE

Distribution:

Mme et MM. les Conseillers fédéraux (7)
M. le Chancelier de la Confédération (1)
MM. les Vice-chanceliers (2)